

ANNIE CAMENISCH
SERGE PETIT

Comment enseigner le vocabulaire ? Du CP au CM2

- Connaître les enjeux de l'apprentissage
- Maîtriser les notions lexicales
- Mener des séances en classe

Comment enseigner le vocabulaire ?

Du CP au CM2

Annie Camenisch

Maitre de Conférences en Sciences du langage
à l'Université de Strasbourg

Serge Petit

Formateur honoraire de professeurs du premier degré
à l'Université de Strasbourg



Cet ouvrage applique l'orthographe recommandée par le ministère de l'Éducation nationale.



À toutes les filles, jeunes filles et femmes afghanes
que l'obscurantisme et le fanatisme de certains veulent condamner à l'inculture.
À toutes celles et ceux, aussi,
qui œuvrent pour leur permettre de retrouver la lumière et la vie.

Les auteurs remercient chaleureusement toutes les personnes, professeurs des écoles, collègues, stagiaires, étudiants et élèves, qui ont, de près ou de loin, participé à la mise en œuvre de séances, testé des outils, expérimenté des démarches en classe ou qui ont contribué, par leurs relectures et conseils, à l'élaboration de cet ouvrage.

RESPONSABLE ÉDITORIALE : Valérie Perthué

ÉDITION : Élodie Ther

CONCEPTION GRAPHIQUE : Sophie Duclos

MISE EN PAGE : Nadine Aymard

ICONOGRAPHIE : Hatier illustrations

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
--------------------	---

PARTIE I

Les fondements de l'apprentissage du vocabulaire

11

CHAPITRE	1	Principes pour enseigner le vocabulaire et le lexique	13
	A	Engager les élèves dans leur apprentissage	13
	B	Apprendre le vocabulaire en contexte	16
	C	Utiliser des écrits pour apprendre	18
	D	Développer des stratégies explicites	22
CHAPITRE	2	Les enjeux de l'apprentissage du vocabulaire	27
	A	Maîtriser la langue française : lire, écrire, parler	27
	B	Comprendre les concepts disciplinaires	29
	C	Acquérir du vocabulaire et comprendre le lexique	34

PARTIE II

Rappels à propos de quelques notions lexicales

37

CHAPITRE	3	Quelques rappels sur la morphologie lexicale	39
	A	Les principaux processus de formation des mots	39
	B	Quelques difficultés liées à la morphologie lexicale	49
CHAPITRE	4	Quelques rappels sur la sémantique lexicale	60
	A	Les principales relations sémantiques entre les mots	60
	B	Quelques difficultés liées à la sémantique lexicale	72
CHAPITRE	5	Quelques rappels sur les dictionnaires	77
	A	Fonctionnement des dictionnaires	77
	B	Quelques difficultés liées aux dictionnaires pour enfants	81

PARTIE III

Des séances dédiées de vocabulaire et de lexique

87

CHAPITRE	6	Des séances pour collecter des mots en contexte	90
	A	Collecter des mots en contexte	90
	B	Description des séances de collectes de mots	91
	C	Déroulé d'une séance « collecte »	92
	D	Un outil pour collecter les mots : la boîte à mots	97
	E	Un exemple pas à pas de séance « collecte »	102
CHAPITRE	7	Des séances pour développer des stratégies de compréhension	108
	A	Trois stratégies pour comprendre des mots	108
	B	Description des séances pour développer des stratégies	110
	C	Déroulé d'une séance « stratégies »	111
	D	Des outils pour explorer, structurer et mémoriser	120
	E	Un exemple pas à pas de séance « stratégies »	127
CHAPITRE	8	Des séances pour organiser les mots en réseaux	143
	A	Des réseaux pour organiser les mots	143
	B	Description des séances d'organisation en réseaux	144
	C	Déroulé d'une séance « réseaux »	145
	D	Des outils pour constituer des réseaux de mots	149
	E	Un exemple pas à pas de séance « réseaux »	161
	F	Un exemple pas à pas de séance d'initiation à la stratégie du contexte	135
	G	Un exemple pas à pas de séance d'initiation à la stratégie morphologique	138
CHAPITRE	9	Des séances pour structurer le lexique	164
	A	Une démarche réflexive	164
	B	Description des séances de structuration des savoirs lexicaux	165
	C	Déroulé d'une séance « structuration	166
	D	Les notions lexicales à structurer	168
	E	Un exemple pas à pas de séance de structuration	177
CHAPITRE	10	Des séances pour s'entraîner et réinvestir	182
	A	Consolider les apprentissages	182
	B	S'entraîner par des jeux	193
	C	Réinvestir dans toutes les disciplines	203

Annexes

209

INTRODUCTION

Quand il s'agit d'apprendre des mots, les termes « vocabulaire » et « lexique » sont couramment utilisés l'un pour l'autre, de manière indifférenciée, à la fois dans les programmes de l'école, dans les pratiques courantes de formation et dans les ouvrages scolaires.

Il convient cependant de bien les distinguer afin d'apporter davantage de clarté à notre propos.

Qu'est-ce que le vocabulaire ?

Le mot *vocabulaire* trouve ses origines dans le mot *vox* qui, en latin, signifie *voix*. On parle de vocabulaire pour désigner l'ensemble des mots qu'un locuteur utilise couramment. Le vocabulaire est donc, de ce fait, un ensemble inorganisé de mots qui, utilisés dans un environnement donné, évoquent le monde, les objets, les pensées, les concepts.

On distingue le vocabulaire spécifique à une communauté : le mot *enclume* fait partie du vocabulaire courant du forgeron, le mot *trusquin* de celui du menuisier. Indépendamment des vocabulaires de corps de métiers, il existe un vocabulaire propre à une population ou une génération (*chelou*), etc. voire à un enfant donné à un instant donné.

Pour l'école, le vocabulaire désigne l'ensemble des mots dont les élèves ont besoin pour apprendre, comprendre et s'exprimer. Une des vocations de l'école est d'enrichir le vocabulaire de tous les élèves, à tout âge, dans toutes les disciplines.

Qu'est-ce que le lexique ?

Le mot *lexique* trouve ses origines dans le mot grec *λεξικός* - *lexicos*, terme qui signifie *qui concerne les mots*. Le lexique peut se définir comme étant l'ensemble de tous les mots d'une langue figurant dans l'ensemble des dictionnaires de cette langue. Or, chaque année, des mots entrent et sortent des dictionnaires. Le lexique de la langue française est défini comme étant tous les mots ayant figuré ou étant encore présents dans l'ensemble des dictionnaires de français. Il est donc naturel de ne pas le figer et de considérer que les mots qui vont apparaître dans les dictionnaires feront aussi partie du lexique. Ainsi, d'un certain point de vue, chaque vocabulaire est une partie du lexique.

Nous ajouterons une caractéristique fondamentale à l'acception que nous proposons pour le mot *lexique* : il s'agit de son fonctionnement et de son organisation.

Étudier le **lexique** de la langue française consiste à étudier la morphologie des mots, c'est-à-dire la manière dont ces mots ont été formés, **et toutes les relations sémantiques ou morphologiques que ces mots entretiennent entre eux.**

Qu'est-ce qu'un mot ?

Que ce soient les observations de classes ou des tests proposés à des adultes, une définition prévaut : « Un mot, c'est ce qui est séparé par des blancs. »

Ces réponses ne font référence qu'à l'écrit. Or le mot a aussi une forme oralisée (que l'on prononce, que l'on entend, que l'on interprète).

Par ailleurs, cette définition néglige la question du sens du mot. En effet, **un mot est à la fois une forme et un sens**. En fait, le mot est un signe et, comme tout signe, il est une entité à deux faces, inséparables l'une de l'autre : le **signifiant** (sa forme « matérielle » orale ou écrite dans une langue donnée) et le **signifié** (le ou les concepts auxquels il renvoie).

Que veut dire ce terme signifié ? Il renvoie à un concept. Le mot *poire* désigne le concept même de poire qui pourrait être parfaitement défini par un botaniste et qui s'opposerait à celui de *mirabelle* ou de *pomme*. Le botaniste serait capable d'énoncer tous les critères que devrait vérifier un objet pour pouvoir être désigné par le mot *poire*. Le signifié est donc un **concept abstrait** qui permet de dire si tel objet est, ou non, une poire. Il convient donc de ne pas confondre le signifié avec la désignation d'un objet. Le même mot sert pourtant à désigner une poire particulière dans une situation donnée. Cette poire n'est pas le concept, c'est **l'objet concret** auquel on se réfère en situation. Il est d'usage de le désigner par le mot **référent**.

Un même **signifiant** peut se coupler à des signifiés totalement différents selon le contexte : « cette poire est délicieuse » renvoie à un fruit que l'on déguste (le référent est ce fruit). Dans l'expression « c'est une bonne poire », *poire* renvoie à une personne trop gentille et qui pourrait se faire escroquer par quelque individu mal intentionné (le référent est une personne).

Du point de vue du signifiant, un mot peut être **composé de plusieurs éléments** (pouvant, dans un autre contexte, être des mots de sens plein), séparés par des blancs ou des traits d'union, et qui ne renvoient qu'à un seul signifié. La forme verbale *a mangé* est un seul mot. Le nom *pomme de terre* est un **mot composé** avec un seul signifié.

Par ailleurs, les mots se répartissent en deux classes disjointes. On distingue les **mots lexicaux** – noms, verbes, adjectifs et certains adverbes –, qui véhiculent un sens plein et renvoient à une réalité concrète ou abstraite, et les **mots grammaticaux**, qui apportent des informations sur l'énonciation et qui sont soumis aux règles de la syntaxe.

Pour comprendre un mot dans un contexte donné, il faut donc pouvoir le lire ou l'entendre, et se forger une image mentale, en fonction de ce contexte.

Qu'est-ce qu'un morphème lexical ?

Le mot **morphème** est composé de l'élément de mot *morph*, provenant du grec *μορφή*, signifiant *forme*, et de l'élément de mot *-ème*, qui signifie élément. On retrouve ce dernier dans d'autres mots comme *phonème* (littéralement élément de son) et *graphème* (littéralement élément d'écrit).

Si le mot *losange* ne peut se décomposer en plusieurs éléments de mots, tout comme le mot *carré*, ce n'est pas le cas des mots *décaèdre* et *invisible* qui sont des mots construits, composés de plusieurs éléments de sens, appelés morphèmes. Le mot *décaèdre* est formé de deux morphèmes *déca-* et *-èdr(e)*, le premier signifiant *dix*, le deuxième, *face*. Le mot

invisible est formé de trois morphèmes *in-*, *-vis-* et *-ible*, dont le premier indique la négation d'une propriété, le second signifie *voir*, et le dernier indique une *capacité* à.

Les plus petites unités ayant un sens dans les mots lexicaux sont appelés **morphèmes lexicaux** : *déca*, *èdre*, *in*, *vis* et *ible*.

Quelles approches des mots ?

L'approche du lexique peut se réaliser de deux points de vue qui présentent des caractéristiques très différentes et ne développent pas les mêmes compétences chez les élèves.

Une approche fondée sur l'étymologie

Le point de vue **diachronique** (des éléments grecs *διά* -*dia-*, signifiant à *travers*, *χρόνος* - *chronos*, signifiant *temps* et du suffixe *-ique*) consiste à **étudier les mots selon leur évolution dans le temps, au travers du temps**. Le point départ est souvent l'étymon (grec ou latin). Les mots évoluent et se modifient au cours du temps. Une étude diachronique dans le milieu scolaire est donc pratiquement impossible puisqu'elle supposerait, pour chaque mot, l'étude à la fois de ses variations orthographiques et de ses évolutions de sens au cours du temps. Cette approche se limite donc de fait, à ne conserver que le couple formé par l'étymon et le mot actuel et n'est pas réellement **diachronique**.

Ainsi, travailler sur le mot *perpendiculaire* en diachronie revient à dire que ce mot provient de l'étymon latin *perpendicularum*. Ce qui, de fait, n'apprend rien de plus sur ce mot composé, sur sa décomposition en éléments ni sur le sens de ses éléments. Le mot *quadrilatère* sera de même associé à son étymon latin *quadrilaterus*, qui ne fournit pas davantage d'information.

Une telle approche relève d'une connaissance encyclopédique et rencontre rapidement ses limites dans la pratique scolaire. Elle est plus facile à mettre en œuvre dans les milieux culturellement favorisés et n'exerce que peu les capacités d'intelligence des élèves, la capacité à analyser des mots, à les comparer, à créer des liens entre les mots, à leur mise en réseaux, activités pourtant favorables voire indispensables à la mémorisation.

Une approche fondée sur une analyse comparative

Le point de vue **synchronique** (des éléments grecs *σύν* -*-syn-*, signifiant *avec*, *ensemble*, *χρόνος* - *chronos* - qui signifie *temps* et du suffixe *-ique*) consiste à **étudier les mots de la langue française tels qu'ils sont à l'instant présent** sans tenir compte de leur évolution. Elle ne nécessite aucun bagage préalable dans une langue ancienne. Accessible à tous, cette démarche n'est pas élitiste. Elle permet à tous les élèves (ou presque), y compris les élèves allophones, d'identifier des éléments de mots (morphèmes lexicaux), de les mettre en relation avec des éléments d'autres mots et d'émettre des conjectures sur leur sens possible.

Une telle approche est fondée sur la capacité des élèves à entrer dans une démarche d'ordre expérimentale (analyse, émission de conjectures, débats en groupes dans la classe, confirmation ou réfutation de ces dernières, etc.), démarche dans laquelle les élèves manipulent la langue. Un dictionnaire de référence, *Le Robert Brio*¹, fonctionne sur ce principe. Il étudie les mots en synchronie et nous favorisons, avec les élèves, une démarche analogue à celle des concepteurs de cet outil.

1. *Le Robert Brio, Analyse comparative des mots*. Ed. Le Robert, Paris, 2004.

Illustrons cette démarche avec le mot *quadrilatère*. La démarche ne consiste pas à rechercher l'étymon latin de ce mot, mais à mettre ce mot en relation avec d'autres mots de la langue existant à notre époque. Ce mot peut se rapprocher des mots *quadrimoteur*, *quadripède*. Le sens de l'élément de mot *quadr-* est donc *quatre*. Le mot *quadrilatère* peut aussi être mis en relation avec le mot *latéral*. La connaissance du sens de ce mot *latéral* permet d'émettre une conjecture sur le sens de l'élément de mot *-later-*, qui pourrait signifier *côté*. Un dictionnaire comme celui mentionné précédemment permet de confirmer cette conjecture : « *latér-* : élément de mot qui signifie *côté*² ».

Ainsi, le mot *quadrilatère* signifie littéralement *quatre côtés*, ce qui fournit des indices sur le sens mathématique de cette figure. Tout quadrilatère est une figure ayant quatre côtés (plane et fermée, ce que ne dit pas cette analyse). Cette démarche d'investigation permet de trouver le sens des morphèmes d'origine latine (*quadr-*, *latér-*) et contribue à donner sens au concept de *quadrilatère* en mathématiques.

Ce lien entre apprentissage du lexique et domaines disciplinaires, dont le vocabulaire doit explicitement être enseigné, est une caractéristique forte de cet ouvrage.

Faire vivre aux élèves une telle démarche, c'est les placer dans une position de chercheurs devant les mots de la langue, dans une situation motivante, dans des débats d'ordre scientifique dans lesquels la preuve sera établie par des outils objectivés. Cette démarche active permet aux élèves d'exercer leur intelligence et de transposer à l'étude de mots encore inconnus les démarches et stratégies éprouvées explicitement dans les disciplines, ouvrant la porte à la découverte en autonomie de mots encore inconnus d'eux. Le dictionnaire peut alors servir comme outil pour confirmer ou infirmer les conjectures émises.

Quelle approche favoriser ?

Des considérations précédentes découle notre choix de privilégier une approche du lexique en synchronie, fondée sur une analyse comparative des mots. Cette approche prend appui sur les contextes fournis par les disciplines scolaires. L'étymologie ne sera cependant pas oubliée et sera abordée de deux manières incidentes :

- pour présenter quelques notices étymologiques si nécessaire, afin d'induire ou de confirmer des conjectures ;
- pour préciser l'origine et le sens de certains éléments de mots importants et fréquents (provenant essentiellement du latin ou du grec) que les élèves rencontreront au cours de leur parcours scolaire, dans les différentes disciplines.

Le choix d'une approche en synchronie ouvre de ce fait également à tous les élèves une porte sur les langues anciennes que sont le grec et le latin.

Quelles sont les perspectives de cet ouvrage ?

L'enjeu de cet ouvrage est à la fois de permettre à chaque enseignant de se former sur les connaissances autour du vocabulaire et de sa didactique, de s'engager dans des démarches pratiques et de construire des outils pour la classe.

La **première partie** de l'ouvrage fait le point sur les **fondements de l'acquisition du vocabulaire** (mots à apprendre) et de **l'enseignement du lexique** (connaissances sur les mots et leurs relations).

2. *Ibidem*.

Une **seconde partie**, centrée sur les **notions lexicales**, est davantage destinée aux enseignants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les processus de formation des mots ou les relations sémantiques entre les mots. Elle attire l'attention sur les principales difficultés liées à ces notions tant d'un point de vue linguistique que didactique. Elle apporte aussi quelques rappels sur l'usage des dictionnaires.

La **troisième partie**, essentiellement pratique, décrit des « **séances types** » différentes en fonction des apprentissages visés, tenant compte des spécificités du cycle 2 ou du cycle 3. Issues d'expérimentations dans des classes, quatre démarches y sont proposées pour :

- acquérir du **vocabulaire**, dans des séances de type 1, appelées « **collectes** » ;
- développer des **stratégies** afin de comprendre un mot en contexte, dans des séances de type 2, appelées « **stratégies** » ;
- favoriser les **mises en réseau**, dans des séances de type 3, appelées « **réseaux** » ;
- **structurer** les apprentissages sur le lexique, dans des séances de type 4, appelées « **structuration** ».

L'ouvrage se termine par une liste de **notices morphologiques** et un **index** des notions lexicales définies.

Quelques **outils téléchargeables** sont disponibles sur le site compagnon pour permettre à l'enseignant de construire ses programmations, de sélectionner le vocabulaire à travailler et d'élaborer des fiches pratiques.